

## Circulaire de rentrée – année 2025-2026

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit votre enfant au collège **Saint Bruno - La Salle** en classe de 6<sup>ème</sup>, et nous vous remercions chaleureusement de la confiance que vous nous témoignez.

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations essentielles pour préparer sereinement la rentrée scolaire 2025-2026.

### 1° EQUIPE DE DIRECTION

M. VELA  
Chef d'établissement

Mme ALLOUCHE  
Directrice Adjointe

Sœur H. KABORE  
Animatrice Pastorale

Mme PROUX  
Responsable Vie Scolaire

Mme GAGLIANO  
Comptable  
Secrétaire de Direction

### 2° RENTREE DES CLASSES

VENDREDI 29 AOÛT	<i>Pré-rentrée des enseignants</i>		
LUNDI 1er SEPTEMBRE	<i>Rentrée des classes de 6<sup>ème</sup></i>	9h00-15h00	
	<i>Tous les 6e déjeunent au self le 1/09 pour en découvrir le fonctionnement</i> <i>En cas de PAI alimentaire, prévoir un pique-nique.</i>		
MARDI 2 SEPTEMBRE	<i>Rentrée des classes de 5<sup>ème</sup></i>	8h30 – 11h00	Pas de self Pas de cours en 6 <sup>e</sup> le 02/09/25
	<i>Rentrée des classes de 4<sup>ème</sup></i>	9h30 – 12h00	
	<i>Rentrée des classes de 3<sup>ème</sup></i>	13h30 – 16h00	
MERCREDI 3 SEPTEMBRE	Début des cours pour les 4 niveaux selon l'emploi du temps distribué		
JEUDI 4 SEPTEMBRE	Démarrage de la restauration pour les ½ pensionnaires		

**Attention :** Chaque élève devra **avoir le jour de la rentrée de quoi écrire**, son agenda, un cahier de brouillon et **un sac à dos vide** pour le transport des manuels fournis par le collège.

*L'emploi du temps distribué est provisoire pour les deux premières semaines. La version définitive sera en vigueur à partir du lundi 15 septembre. Des informations sur les clubs du midi seront également communiquées.*

### 4° REUNION DE RENTREE

Les professeurs principaux de 6<sup>ème</sup> accueilleront les parents d'élèves le **LUNDI 8 SEPTEMBRE à 17h30**. Cette réunion est destinée aux familles mais pas aux élèves.

## 5° EMPLOI DU TEMPS

Du lundi au vendredi (cours jusqu'à 11h55 le mercredi)

	Ouverture des portes	Début des cours
Matin	Entre 7H40 et 7h55	7h55
	Entre 8h40 et 8h55	8h55
Pause déjeuner	entre 11h55 et 13h20	
Après-midi	Entre 13h15 et 13h25	13h25
Fin des cours	17h25	

Une entrée à 8h40 ou une sortie anticipée dès 15h20 n'est possible **qu'avec l'accord validé des parents sur École Directe**. Si la famille le souhaite, l'enfant peut être accueilli en salle d'étude ou au CDI jusqu'à 16h30 ou 17h25.

Enfin, il peut arriver qu'une classe termine les cours à 17h25 mais nous tâchons de l'éviter en 6°.

## 6° DEMI-PENSION

L'inscription à la demi-pension se fait pour l'année scolaire, avec un engagement au trimestre.

Toute modification de régime devra être signalée avant la fin décembre (pour le 2<sup>e</sup> trimestre) ou avant la fin mars (pour le 3<sup>e</sup> trimestre).

## 7° BOURSES DES COLLEGES

Les dossiers seront disponibles au secrétariat **mi-septembre**.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée **début octobre**.

## 8° CARTE COLLEGIEN DE PROVENCE

Vers la mi-septembre, chaque collégien recevra sa **carte d'un montant de 150 €** (sport, culture, loisirs, soutien scolaire) à activer sur :

👉 [www.cjeunedeprovence.fr](http://www.cjeunedeprovence.fr)

En cas de difficulté, le secrétariat du collège est à votre disposition.

## 9° CERTIFICAT DE SCOLARITE

Les certificats de scolarité seront téléchargeables sur l'application Ecole Directe quelques semaines après la rentrée.

## 10° ECOLE DIRECTE

A la rentrée, chaque responsable légal recevra un SMS avec ses codes de connexion à la plate-forme Ecole Directe.

Chaque élève recevra de son côté sur papier ses propres codes de connexion.

### IMPORTANT

Les parents sont invités à se connecter à Ecole Directe afin d'accéder à de nombreuses applications utiles. (Suivi des absences et des retards (onglet vie scolaire) ; Résultats des évaluations ; Messagerie avec les enseignants, la vie scolaire et le personnel administratif ; Informations générales sur la scolarité de vos enfants...)

**Nous vous encourageons vivement à consulter régulièrement cette plateforme** afin de rester informés du parcours scolaire de votre enfant.

## 11° TABLETTE NUMERIQUE

Au cours du mois de septembre, chaque élève se verra remettre une tablette fournie par le Conseil départemental, accompagnée d'une convention de mise à disposition à lire et à signer.

## 12° ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

 [apel13saintbruno@gmail.com](mailto:apel13saintbruno@gmail.com)

L'APEL accompagne activement les projets pédagogiques et représente les familles lors des conseils de classe. L'adhésion est automatique, sauf demande écrite de non-participation.

## 13° TENUE ET COMPORTEMENT

Une tenue **soignée, sobre et adaptée à un cadre scolaire** est exigée.

Le langage doit être **correct et respectueux**.

Tout manquement (vulgarité, insulte, tenue inappropriée...) sera sanctionné.

## 14° ASSIDUITE

- **Absence prévue ou dispense EPS** : signaler via l'onglet **Vie scolaire** sur École Directe avec un **motif clair**.
- **Absence imprévue (maladie)** : prévenir dès 8h00  
 04 91 49 03 62 (touche 1 : Vie scolaire)  
 ou via École Directe

À son retour, vérifiez que l'absence de votre enfant a bien été justifiée.

**L'éducation physique et sportive** est une discipline à part entière. La participation au cours d'**EPS** est obligatoire, même en cas d'inaptitude (présence avec aménagements prévus).

## 15° SANTE

Le collège **n'est pas habilité à administrer de soins**.

En cas d'urgence, la famille sera immédiatement contactée.

Pour toute demande ou renouvellement de PAI, merci de contacter Mme PROUX dès la rentrée.

## 16° FOURNITURES SCOLAIRES & LECTURES D'ETE

La liste des fournitures et des lectures d'été sont disponibles sur le site du collège.

Les listes de fournitures et les lectures d'été (obligatoires, avec évaluation à la rentrée) sont jointes à ce courrier.

**Bonne rentrée 2025 !**

F. VELA  
Chef d'établissement